



Le collège Norbert Casteret au concours de débats citoyens en langues vivantes

publié le 26/03/2011 - mis à jour le 30/03/2011

A l'initiative de l'Inspection Pédagogique Régionale, du Pôle Civique et de la Délégation Académique aux Relations Européennes Internationales et à la Coopération (DAREIC), l'académie de Poitiers organise le concours de débats citoyens en langues étrangères. Les phases éliminatoires auront lieu le jeudi 31 mars. Au terme de ces rencontres seront connues les équipes qui participeront à la finale académique du 9 mai 2011 au lycée du Bois d'Amour à Poitiers. Vous trouverez à l'adresse suivante de plus amples renseignements :

<https://ww2.ac-poitiers.fr/langues/spip.php?article214> ↗

Plusieurs élèves de 3ème du collège se sont portés volontaires pour représenter notre établissement au concours de débats citoyens en langues vivantes. Deux équipes sont inscrites. Chacune est constituées de 4 débatteurs et de 4 jurés : une en Anglais encadrée par Madame Dubuisson (élèves de 3ème A) et une en Espagnol encadrée par Monsieur Boutier (élèves de 3ème B).

L'équipe d'Anglais est qualifiée d'office (aucun collège de Charente ne participe au concours en Anglais). En ce qui concerne l'Espagnol, les phases éliminatoires se dérouleront sur la matinée du 31 mars (fin des débats vers 12h00) au Collège Renauleau de Mansles.

Nous souhaitons à nos équipes bonne chance !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.